Le Bulletin du Villiérain

Décembre 2013 - N° 152

HOTEL DE VILLE

6, rue Jean Jaurès
91700 Villiers-sur-Orge

Tél : 01 69 51 71 00
Fax : 01 60 16 62 18

mairie@villiers-sur-orge.fr
www.villiers-sur-orge.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi :	9h - 12h / 14h - 17h
Mardi :	9h - 12h / 14h - 19h
Mercredi :	Fermé au public
Jeudi :	9h - 12h / 14h - 17h
Vendredi :	8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi :	8h30 - 12h

★★★★★

MARCHÉ DE NOËL

VILLIERS-SUR-ORGE

Espace de culture Colette – 10 rue des Rios

15h **Balades en calèche avec le Père Noël**

17h **Tirage de la Tombola (dimanche)**

Samedi 14 et dimanche 15 déc. 2013

(10h - 18h)

Renseignements : Catherine SAVOYE – 01 69 51 71 00 – 06 08 61 97 92

EDITO DU MAIRE

En raison des élections municipales qui auront lieu en mars 2014 et afin de respecter l'égalité entre les candidats et l'esprit de la réglementation en période de campagne électorale,
Thérèse LEROUX-LAMARE, Maire,
a pris l'initiative de suspendre son éditorial jusqu'à l'issue de ce scrutin.

*****

La cérémonie des vœux, se déroulera à l'Espace de culture Colette le Vendredi 24 janvier à 19h30.

*****

Mme le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

HOMMAGE A MME LAVEZZI

Nous avons une pensée toute particulière pour Madame Marie-Françoise LAVEZZI, décédée le 8 septembre 2013, à l'âge de 88 ans. Mme LAVEZZI, née le 23 avril 1925 à Oran, est arrivée en France dans les années de la guerre. Elle s'installe à Paris, et forte de ses diplômes de coiffeuse, après plusieurs emplois, ouvre son salon de coiffure dans le 15ème arrondissement.

C'est en avril 1980 que Mme LAVEZZI choisit de venir vivre à Villiers, et ouvre au printemps de cette année-là le salon de coiffure qui perdure encore. Après une longue carrière, elle cède son fond de commerce à la société Hair Style en 1986 et prend sa retraite en octobre après 183 trimestres cotisés. Les mûrs du salon seront vendus en octobre 1995 à M. HALLIER Alexandre.

Madame LAVEZZI restera à Villiers jusqu'à ce que des problèmes de santé en 2011 entament son dynamisme et la privent petit à petit de son indépendance. Elle est décédée le 8 septembre dernier, entourée de son fils, et ses cendres reposent dans les eaux au sud de la Corse, selon son souhait.

Merci à elle pour l'heureuse initiative qu'elle a eu de créer son salon, service dont les Villiérains bénéficient encore.
La municipalité adresse ses condoléances à son fils et sa famille.

Vos élus vous reçoivent

Thérèse LEROUX-LAMARE,
Maire de Villiers-sur-Orge
vous reçoit sur rendez-vous au 01.69.51.71.11 (secrétariat)

Vos élus vous reçoivent en mairie sur rendez-vous au 01.69.51.71.00

Les adjoints au maire

Michel POINSE
Premier adjoint au maire
Travaux, Développement Durable

Martine GUILLET
Adjointe au maire
Urbanisme, Cadre de Vie

François DHONDT
Adjoint au maire
Petite Enfance, Enfance, scolaire

Anne-Marie DENEUBOURG
Adjointe au maire
Culture, Vie associative

Isabelle MARTINERIE
Adjointe au maire
Jeunesse, Communication

Jean-Marc LECLERCQ
Adjoint au maire
Sport

Les Conseillers Municipaux Délégués

Brigitte HAGEN
Social

Jacques LE FORESTIER
Finances, Logement

Dominique PHEULPIN
Manifestations publiques

LE CLOS DE LA VIGNE

Après de nombreuses péripéties liées en particulier à la recherche de financement, le bailleur Antin Résidences a acquis, le 20 novembre 2013, le terrain situé 52-54 rue Jean Jaurès afin d'y construire 13 logements sociaux.

Cette résidence portera le nom du « Clos de la vigne ». Les travaux devraient débutés sous peu. Ils dureront 16 mois. Cette opération s'inscrit dans le cadre du permis d'aménager qui avait été confié à la Sorgem.

EN 2014 ON VOTE !

Elections municipales : Les Dimanches 23 et 30 mars 2014. Attention, une nouveauté : l'élection du conseiller communautaire au suffrage universel direct se fera sur le même bulletin que celui du Maire. La commune de Villiers n'aura plus qu'un représentant.
Nota : A l'occasion de cette élection, les ressortissants européens inscrits sur liste pourront participer à ce scrutin

La liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires sera issue de la liste des candidats aux sièges de conseillers municipaux et devra respecter les règles de parité.

Un seul bulletin à mettre dans l'urne

Les conseillers municipaux et les conseillers communautaires figureront sur un même bulletin. Ainsi, les électeurs ne voteront qu'une fois, pour les conseillers municipaux et les conseillers communautaires.

Elections européennes : Le Dimanche 25 mai 2014. C'est une élection au suffrage universel direct à un tour.

Les électeurs français et européens éliront les députés européens pour 5 ans.
Ce qu'il faut savoir : le Parlement européen est situé à Strasbourg et la France compte 74 sièges. Les députés européens exercent 3 pouvoirs, législatif (ils rédigent les propositions de loi), budgétaire (ils arrêtent le budget définitif de l'Union européenne) et politique (contrôle des autres institutions européennes).

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union Européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt).

L'inscription sur les listes électorales est possible selon les modalités suivantes :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées : pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription **(Cerfa n°12669*01 et pour les ressortissants européens les Cerfa n°12670*01 ou Cerfa n°12671*01)** disponible sur www.vosdroits.service-public.fr, avant le 15 décembre 2013, accompagné d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

⚠ **Si vous avez déménagé au sein de la commune.**
Vous devez informer la mairie en joignant un justificatif de domicile de moins de 3 mois accompagné d'une pièce d'identité car le changement n'est pas automatique.

A QUOI SERT LA TAXE D'HABITATION ?

Le produit de la taxe d'habitation est versé aux budgets des communes, des regroupements de communes pour organiser les services publiques dont elles ont la charge (écoles, crèches, centres de loisirs...), pour créer de nouveaux équipements, entretenir et réaliser des voies de circulation, donner des subventions diverses et variées.

Comprendre sa feuille d'imposition :

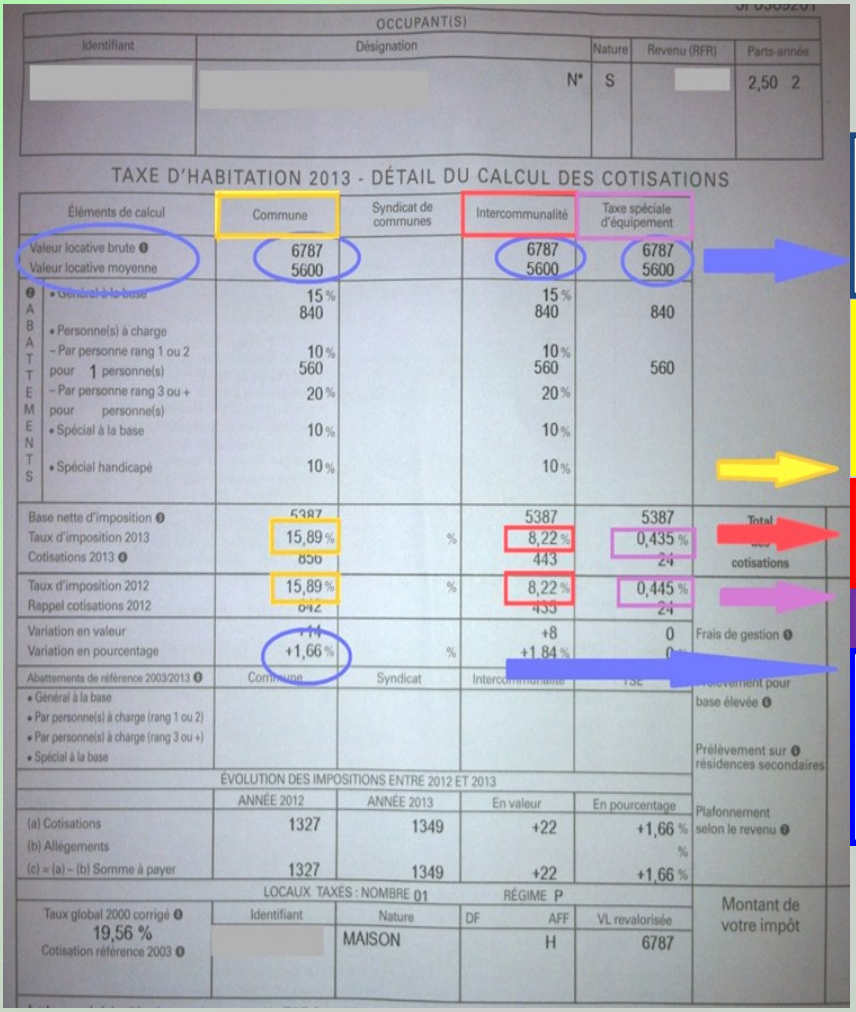

OCCUPANT(S)

Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
	N°	S		2,50 2

TAXE D'HABITATION 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute	6787		6787	6787
Valeur locative moyenne	5600		5600	5600
ABATTEMENTS • Général à la base	15 % 840		15 % 840	840
• Personne(s) à charge – Par personne rang 1 ou 2 pour 1 personne(s)	10 % 560		10 % 560	560
– Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	20 %		20 %	
• Spécial à la base	10 %		10 %	
• Spécial handicapé	10 %		10 %	
Base nette d'imposition	5387		5387	5387
Taux d'imposition 2013	15,89 %	%	8,22 %	0,435 %
Cotisations 2013	856		443	24
Taux d'imposition 2012	15,89 %	%	8,22 %	0,445 %
Rappel cotisations 2012	842		435	24
Variation en valeur	+14		+8	0
Variation en pourcentage	+1,66 %	%	+1,84 %	0 %

Total des cotisations

Frais de gestion

Abattements de référence 2003/2013	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE
• Général à la base				
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)				
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)				
• Spécial à la base				

Prélèvement pour base élevée

Prélèvement sur résidences secondaires

ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2012 ET 2013

	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	En valeur	En pourcentage
(a) Cotisations	1327	1349	+22	+1,66 %
(b) Allégements				%
(c) = (a) – (b) Somme à payer	1327	1349	+22	+1,66 %

Plafonnement selon le revenu

LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 01 RÉGIME P

Taux global 2000 corrigé	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée
19,56 %		MAISON		H	6787

Cotisation référence 2003

Montant de votre impôt

C'est le centre des finances publiques qui est en charge du calcul, qui détermine la valeur locative de votre logement (1)

Taux d'imposition voté par la commune. Taux de l'année et comparatif avec l'année précédente (2)

Taux voté par l'intercommunalité (3)

Taux voté par l'état (4)

Variation en pourcentage de la valeur locative. Si le taux d'imposition n'a pas varié. Le pourcentage indiqué ne correspond qu'à la variation de la valeur locative.

(1) Qu'est-ce que la valeur locative ? La valeur locative cadastrale correspond au loyer théorique annuel que l'on pourrait tirer d'un bien en le louant dans des conditions normales. La **valeur locative cadastrale** est l'une des bases qui sert à l'établissement des taxes perçues au profit des collectivités territoriales, **taxe d'habitation**, **taxe professionnelle**, **taxe foncière** sur les propriétés bâties ou non-bâties. La valeur locative cadastrale est calculée par l'**administration** pour l'ensemble des **immeubles**.

(2) Taux voté par la commune : Le taux d'imposition de la commune est voté tous les ans par le conseil municipal. Il peut rester inchangé ou évoluer sur la feuille d'imposition figure le taux de l'année précédente pour établir une comparaison

(3) Taux voté par l'intercommunalité : Le taux est voté tous les ans par les communautés de communes, ou agglomération. Cette taxe est entrée en vigueur avec la réforme de la taxe professionnelle. L'agglo a maintenu le même taux que celui imposé par l'état à la création de cette taxe.

(4) Taxe locale d'équipement : Taxe due par toutes les personnes imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la taxe professionnelle ; cette taxe est destinée au financement des interventions foncières des EPF (Etablissements Publics Fonciers d'état), notamment, depuis 2011; la Société Grand Paris, maître d'ouvrage du futur métro francilien.

BIENTÔT UNE NOUVELLE DECHETERIE SUR LE VAL D'ORGE

En 2014, nous allons pouvoir bénéficier d'une nouvelle déchèterie, en complément de celle de Sainte Geneviève des Bois. Elle sera située au Techniparc de St Michel-sur-Orge.

Mode d'emploi pour l'utilisation de la déchèterie :

➢ Rappel : pour accéder aux services de la déchèterie, il vous faut une carte d'accès, délivrée par l'Agglomération du Val d'Orge.

Si vous possédez l'ancienne carte, vous devrez la remplacer par la nouvelle avant le 1er avril 2014.

Contrairement à ce qui a été écrit dans le journal du SIREDOM, la nouvelle carte est délivrée exclusivement par l'Agglomération du Val d'Orge depuis le mois de juillet 2013. Gratuite, elle vous permettra, comme l'ancienne, d'accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire y compris la déchèterie mobile.

Pour se procurer le pass (un par foyer), vous devez vous rendre au centre technique du Val d'Orge, à St Michel-sur-Orge, **muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Vous pouvez également télécharger le formulaire de demande sur le site du Val d'Orge et l'adresser aux Montatons. Les services de l'agglo vous ferons parvenir la carte par courrier.**

A Villiers, tous les 1ers samedis du mois, la déchèterie mobile s'installe sur la place de la Salle des Fêtes René Vedel.

Sont acceptés : le carton, le papier, le verre, les petits appareils ménagers (PAM) et les écrans, les végétaux, le bois, la ferraille, les encombrants, le tout-venant et les bouteilles de gaz.

Ne sont pas acceptés : les piles et les batteries, les pneus, les gros déchets électriques et électroniques (réfrigérateur, machine à laver par exemple) et les gravats.

Renseignements :
Service Environnement et gestion des déchets de l'Agglo
ZAC des Montatons,
16 bis rue Denis Papin
91240 St Michel-sur-Orge

Tél : 0 800 293 991 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Site : http://www.agglo-valdorge.fr

Val d'Orge
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Formulaire de demande de carte d'accès aux déchèteries du SIREDOM

Afin de recevoir votre carte d'accès aux déchèteries du SIREDOM, nous vous prions de remplir cette demande et de la renvoyer accompagnée d'une photocopie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au même nom datant de moins de trois mois, en l'adressant :

Service Environnement et gestion des déchets du Val d'Orge
ZAC des Montatons 20 rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Téléphone : _____ Email : _____
Le : _____
Signature du demandeur :

La gestion des informations vous concernant fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Vous disposez d'un droit d'accès et de modification, que vous devez adresser par voie postale, à la Communauté d'agglomération du Val d'Orge.

Cadre réservé à l'administration
Carte n° : _____
Délivré le : _____ Par : _____
Pièces justificatives : _____

Sainte-Geneviève-des-Bois • Brétigny-sur-Orge • Saint-Michel-sur-Orge • Morsang-sur-Orge • Fleury-Mérogis
Villemoisson-sur-Orge • Longpont-sur-Orge • Le Plessis-Pâté • Leuville-sur-Orge • Villiers-sur-Orge

TRAVAUX EN COLLABORATION AVEC L'AGGLO

AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIES

Nous avons profité des vacances scolaires pour refaire, en collaboration avec l'Agglomération du Val d'Orge, le dernier tronçon de la rue Jean Jaurès, entre la rue des Rios et la rue de la Seigneurie, afin de ne pas perturber le trajet du bus scolaire.

Un plateau ralentisseur compatible avec le passage du bus a remplacé le dos d'âne.

La chaussée du **Clos du Verger** a été refaite avec un revêtement pour passage non intensif, les affaissements de terrain ayant été repris auparavant. L'éclairage public de cette même rue sera finalisé d'ici la fin de l'année.

Quant à la création du **trottoir de la division Leclerc** pour sécuriser l'accès à l'arrêt de bus des Mollières, des difficultés administratives ont retardé le démarrage des travaux, mais les obstacles ayant été franchis, le contrôle de l'installation a été effectué par ERDF et les travaux ont commencé le 7 novembre.

La réalisation de ce trottoir a été compliquée par le fait que les poteaux communs à l'éclairage public, à ERDF ainsi qu'à France télécom étaient situés au milieu du trottoir, ne permettant pas le passage des personnes à mobilité réduite (PMR).

Le coût étant identique, il a été décidé d'enterrer les câbles, ce qui aura un rendu plus esthétique.

Cette dépense est subventionnée par le SMOYS (syndicat intercommunal EDF GDF auquel adhère Villiers).

L'abribus qui avait été posé en provisoire en attendant la réalisation du trottoir sera remplacé par un définitif, équipé d'un quai bus permettant l'accessibilité PMR.

En même temps, sur demande de la commune, la communauté d'agglomération aménage des places de parking à la sortie de la rue Jean-Baptiste Huet pour éviter que des voitures ne se garent sur le trottoir.

Pour terminer l'aménagement de ce quartier, un plateau ralentisseur est également prévu au bout de la rue de l'Europe.

LA COULÉE VERTE SE CONCRÉTISE

Le projet avance. Le 4 décembre, le conseil communautaire votera l'autorisation donnée au Président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge de signer l'acte d'achat des terrains propriété de Nexity afin de permettre l'aménagement de la coulée verte. Il restera à la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge à acquérir quelques parcelles.

Les études d'aménagement seront ensuite lancées.

MEDIATHEQUE / SALLE DE DANSE

Les fondations et les murs de l'extension sur le coté de l'Espace de culture Colette sont finies et la dalle de la médiathèque et de la salle de danse sera coulée d'ici la fin de l'année.

LE TRES HAUT DEBIT A VILLIERS

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin n°151 du mois de juin, le très haut débit arrive à Villiers à grand pas.

La construction de ce nouveau réseau de fibre optique a été confiée à un opérateur privé par le biais d'une délégation de service public.

Le projet a été validé par les élus communautaires en septembre 2013.

Les communes et les quartiers les moins bien desservies en ADSL (débit inférieur à 2Mbits/sec) c'est-à-dire notamment Villiers-sur-Orge, Leuville-sur-orge et Le Plessis-Pâté seront les premières concernées par l'installation de la fibre. Les entreprises, sites publics et particuliers bénéficieront à terme du très haut débit sur Villiers en 2014.

Les études sont en cours de finalisation et les travaux doivent démarrer en début d'année 2014, la phase de déploiements pour ces 3 communes durera environ 9 mois. Il consiste en la construction de l'infrastructure sur laquelle les opérateurs pourront venir se brancher, permettant aussi de souscrire à une offre très haut débit auprès d'un fournisseur d'accès à internet.

Des réunions d'information seront organisées au cours du 1er trimestre 2014. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

L'installation sur les autres communes ou quartiers mal desservis en ADSL du Val d'Orge suivra pour un raccordement au plus tard fin 2015.

Pour tous renseignements : www.agglo-valdorge.fr (rubrique haut débit)

LES RYTHMES SCOLAIRES

RESULTAT DE L'ENQUETE MENEE AUPRES DES COMMUNES QUI L'ONT MIS EN APPLICATION

Beaucoup de parents s'interrogent, et c'est bien légitime, sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à Villiers-sur-Orge. Pour cette mise en place, un plan de travail qui s'étale jusqu'en juin 2014 a été établi et sera présenté aux parents d'élèves, aux enseignants et autres intervenants impliqués dans la mise en place de cette réforme.

Il est cependant intéressant de se pencher sur les premiers retours d'expériences quant à cette mise en place. Au niveau national, 22 % des enfants sont passés à la semaine de 9 demi-journées à la rentrée de septembre 2013. En Essonne, seules 10 communes sur 196 ont adopté ces nouveaux rythmes. Cela concerne 16% des enfants scolarisés en primaire dans notre département. Au niveau national, le ministère de l'éducation nationale a mené en octobre 2013 une enquête sur la nature des activités périscolaires proposées. Il ressort de cette enquête que 60% des activités sont des activités sportives ou culturelles. Les intervenants lors de ces activités sont essentiellement des professionnels comme le montre la répartition suivante :

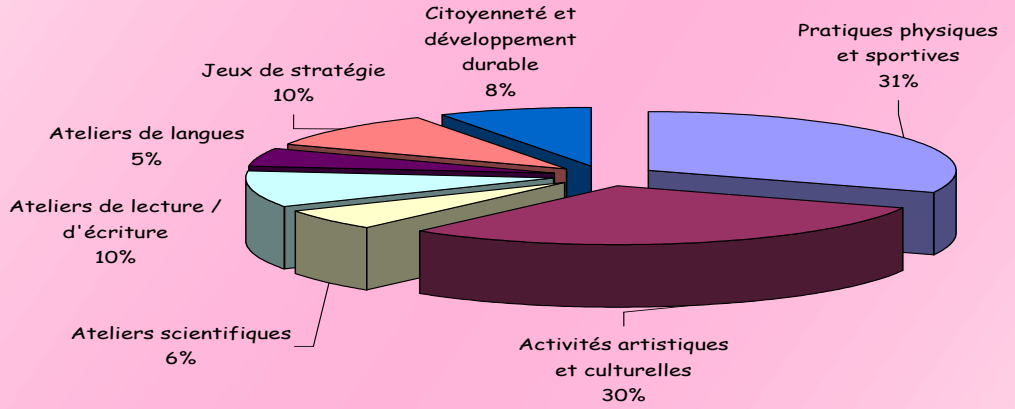
Citoyenneté et développement durable 8%
Pratiques physiques et sportives 31%
Jeux de stratégie 10%
Ateliers de langues 5%
Ateliers de lecture / d'écriture 10%
Ateliers scientifiques 6%
Activités artistiques et culturelles 30%

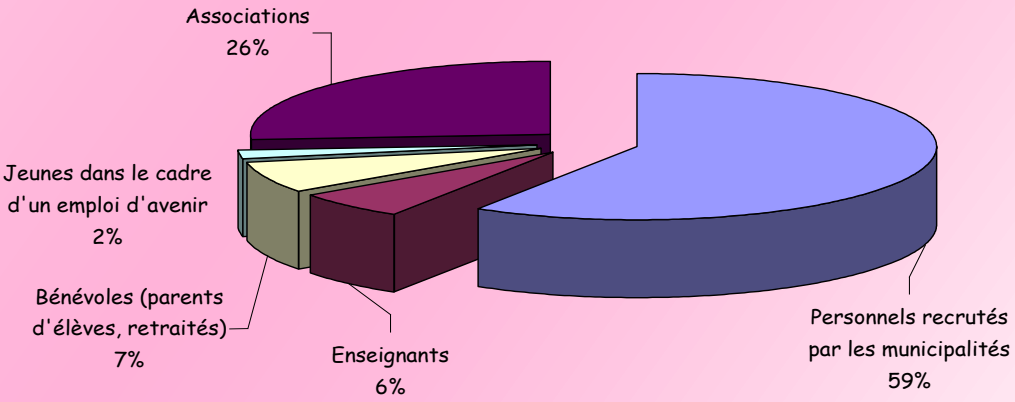
Associations 26%
Jeunes dans le cadre d'un emploi d'avenir 2%
Bénévoles (parents d'élèves, retraités) 7%
Enseignants 6%
Personnels recrutés par les municipalités 59%

La mise en place repose donc en partie sur les associations (dont 76 % sont des associations locales) et sur des bénévoles. A Villiers-sur-Orge, les enfants doivent aussi pouvoir compter sur les associations locales et les bénévoles pour les accompagner lors de ces temps d'activités périscolaires.

APPEL A PROJETS

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires, à Villiers-sur-Orge, comme dans toutes les autres communes de France, repose sur une mobilisation de tous les acteurs locaux (municipalités, associations, bénévoles,…) pour la réalisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Ces temps de 45 mn par jour (3h par semaine) doivent être l'occasion pour les enfants de pratiquer des activités variées avec un contenu éducatif. Elles permettront aux enfants de découvrir de nouvelles choses et de s'épanouir.

C'est pourquoi, la municipalité de Villiers-sur-Orge lance un appel à projet vers les associations et particuliers de la commune.

- Si vous avez un savoir-faire ou une connaissance que vous aimeriez transmettre à des enfants (cuisine, jardinage, couture…).
- Si vous avez une passion que vous souhaiteriez faire partager (jeu de stratégie, dessin, théâtre, broderie, calligraphie ….).
- Si vous avez envie de faire découvrir une culture aux enfants (pays ou culture étranger ou région de France).
- Si vous souhaitez partager la pratique de votre sport.
- Si vous souhaitez faire découvrir un instrument de musique aux enfants.
- Si vous avez une passion pour la lecture de conte ou tout simplement envie d'aider les enfants dans la lecture.

N'hésitez à pas à contacter le coordinateur enfance et jeunesse (M. Culot au 01.69.51.71.18 ou coordination-ej@villiers-sur-orge.fr) pour en discuter.

Les projets doivent :

- Etre compatibles pour un groupe de 6 à 18 enfants.
- Tenir sur un temps de 45 mn.
- Etre pratiqués de 1 à 4 fois par semaine sur une période de 6 semaines.

La municipalité, comme l'éducation nationale, compte sur la mobilisation de tous et de toutes pour faire de cette réforme un réel succès.

MISE EN PLACE D'UN COMITE DE SUIVI

Un comité de suivi a été créé depuis le 19 novembre, pour étudier la mise en place des rythmes scolaires à Villiers. Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure.

LES PETITS VILLIERAINS

LE MULTI ACCUEIL

Nos p'tits princes ont retrouvé le chemin du Multi-accueil depuis le 28 août dernier.

La joie des retrouvailles et plein de nouvelles choses à découvrir !

De nouveaux copains sont venus nous rejoindre. Nous souhaitons à toutes les nouvelles familles accueillies la bienvenue !

Comme chaque année, de beaux projets vont exister au sein du Multi Accueil ; des activités diverses (peinture, pâte à modeler, motricité, danse, déguisement, etc.…), des projets avec la médiathèque, l'intervention de notre conteuse, Edith, notre projet d'éveil musical, de l'éveil musical avec une intervenante spécialisée…

Pleins de moments forts qui vont rythmer notre année ; la journée internationale des droits de l'enfant, le spectacle de Noël, les différentes fêtes, les anniversaires, etc…

20 novembre, Journée Internationale des droits de l'enfant

Pour la 3ème année, l'équipe du Multi accueil a à cœur de symboliser la Journée Internationale des droits de l'enfant. Un lâcher de ballons est organisé pour l'occasion… Une sensibilisation particulière… l'opportunité de rappeler les droits essentiels des enfants :

- Tu as le droit à un nom, une nationalité, une famille
- Tu as le droit à une alimentation suffisante et saine
- Tu as le droit d'être respecté
- Tu as le droit d'être soigné
- Tu as le droit d'être protégé de la violence, de la négligence et de l'exploitation au travail
- Tu as le droit de rêver, de rire, de jouer,
- Tu as le droit à l'éducation, d'aller à l'école
- Tu as le droit à l'égalité que tu sois une fille ou un garçon, handicapé ou non, d'une nationalité ou d'une autre
- Tu as le droit d'être logé et de grandir dans de bonnes conditions

INSCRIPTIONS AU MULTI-ACCUEIL

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2014, voici les démarches à suivre.

De janvier à mi-mars : Ecrire un courrier à l'attention de Mme Le Maire précisant l'âge de votre enfant, le type d'accueil souhaité, etc... Pensez à bien indiquer vos numéros de téléphone.
Ainsi la directrice du Multi-Accueil, Julie Bricault, prendra contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous et ainsi établir un dossier de préinscription pour lequel il vous faudra vous munir des photocopies des documents suivants :

- dernier avis d'imposition
- justificatif de domicile
- livret de famille

Chaque demande sera présentée de manière anonyme en Commission Petite Enfance qui aura lieu fin mars. Un courrier sera alors systématiquement envoyé aux familles.

VACANCES D'HIVER

Nous vous rappelons que le Multi Accueil sera fermé
du jeudi 19 décembre au jeudi 2 janvier 2014
(Formation de l'équipe aux gestes des 1ers secours le vendredi 20 décembre)

L' ACCUEIL DE LOISIRS

Nos petits Villiérains ont fait plein de sorties cette année. Pas moins de 14 sorties ont été organisées dont la mer de sable, le stade de France, le parc Astérix, la cité des sciences, et ce n'est pas fini ! Le 04 décembre, nous visitons l'aquarium de Paris. De plus, le thème de l'année à Villiers est « la science », alors lorsque nous ne sommes pas de sorties, nous en profitons pour faire plein d'expériences amusantes!!!

LES JEUNES

UN PROJET DE SEJOUR

Le séjour estival organisé par l'équipe de l'espace jeunes prend forme. Cette année la côte Atlantique est pressentie, avec le choix de la ville de La Trinité-sur-mer.

Au programme, l'apprentissage de la pêche, et bien d'autres choses.

Si vous êtes intéressés, faites vous connaitre auprès des animateurs de l'espace jeunes qui vous attendent pour finaliser le programme avec vous.

FETE DE LA FIN D'ANNEE

A CHACUN SON SPORT

La journée des associations a permis encore cette année d'accueillir un grand nombre d'associations sportives.
Certaines d'entre elles ont été obligées de refuser ou limiter des inscriptions, d'autres conservent le même nombre d'adhérents et enfin les dernières essaient de trouver les arguments pour attirer de nouvelles recrues.

Le sport à Villiers, c'est avant tout un véritable esprit familial avec des disciplines très variées de 5 à 77 ans et plus, des bénévoles dynamiques plein de ressources pour soutenir et entrainer ses adhérents en compétition ou en loisir.

Car, le sport n'est pas uniquement orienté vers la compétition, le loisir se développe de plus en plus pour le bien être de chacun.

La Valdorgienne orientée loisir a démontré l'engouement des participants. Ce run & bike est une course en équipe à pied et à vélo de 16 kms, organisé par la communauté d'agglomération, qui a réuni plus de 1 000 participants. Ils étaient venus en famille ou entre amis pour traverser notre territoire. Car, cette course relie les communes de l'agglomération à savoir, le Plessis-Pâté, Brétigny-sur-Orge, Saint Michel-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Villiers-sur-Orge, Sainte Geneviève des Bois, Villemoisson-sur-Orge et pour finir Morsang-sur-Orge avec son superbe château.

Un grand merci à tous les bénévoles, à Mme le Maire, Thérèse Leroux-Lamare, toujours présente aux manifestations et à Claude Utard pour l'organisation de la circulation sur notre ville, qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Faire du sport, pour certains c'est avant tout conserver la forme, évacuer le stress de la semaine, se retrouver entre amis… de multiples et bonnes raisons pour prendre soin de soi.

Aujourd'hui, l'espérance de vie augmente, et l'homme moderne se retrouve avec de nouvelles responsabilités, il faut entretenir son corps en mangeant sainement et en conservant une forme physique.
La devise est encore plus d'actualité, **« un esprit sain dans un corps sain »**.

Alors n'hésitez plus, contactez l'une de nos multiples associations (danse, marche à pied, arts martiaux, sports collectifs, boules, tennis, speedbadmington, …) répertoriées sur le site de la commune, vous permettant de trouver le sport qui vous correspond.

LES TRAVAUX EN COURS

ECOLES

Pour l'école **Brossolette,** les travaux se poursuivent conformément au planning malgré la découverte, lors de la réalisation des fondations du bâtiment, d'une énorme pierre meulière indélogeable qui a nécessité des études complémentaires.

Celle-ci ne pouvait pas avoir été décelée lors des études de sol puisqu'elle se trouvait sous l'escalier d'accès à la cantine.

La dalle de sol de la future salle de motricité et des pièces supplémentaires a été coulée et lissée.

Pour l'école **Malraux**, le chantier se poursuit lui aussi conformément au planning.

L'utilisation de modules béton préfabriqués en usine permet de gagner du temps.

Ainsi les murs de l'office attenant à la future nouvelle salle de cantine sont posés.

RESIDENCE DE LA SEIGNEURIE

LA RENOVATION

Les travaux avancent dans les caves et chez les particuliers. Dans certains appartements du bâtiment G, l'électricité et les pièces humides ont été refaites et sont réceptionnés, comme le sont les façades de ce même bâtiment dont les 4 murs extérieurs ont été isolés.

Pour RAPPEL, une boîte aux lettres a été positionnée pour que les habitants puissent faire part de leur remarque.

LES CONSTRUCTIONS NEUVES

Pour deux des bâtiments prévus sur cinq, les sous-sols et le rez de chaussée sont construits. Les fondations sont en cours pour les trois autres.

Un parking a été réalisé près du bâtiment I pour rendre des places aux habitants, car le 5ème immeuble se trouve positionné sur les lieux de stationnement actuel.

LE PLU

Comme publié dans le dernier bulletin, une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été initiée en juin. Le conseil municipal l'a entériné le 19 septembre 2013. Le texte en vigueur figure sur le site de la ville.

En résumé,

- Une orientation d'aménagement a été fixée afin de permettre la **création d'une maison médicale en centre ville.**
- Un autre emplacement réservé a été modifié pour recevoir des locaux destinés à l'enfance/ petite enfance.
- En ce qui concerne le projet d'extension de la zone d'activité de la Pointe à l'Abbé, le règlement de la zone a été changé afin de permettre l'implantation de commerces.
- Enfin, les évolutions juridiques au plan national ainsi que la clarification de points techniques du règlement d'urbanisme ont été ajoutées au PLU.

ENCORE UNE SEANCE DE NETTOYAGE DE TAGS!

Encore une séance de nettoyage des tags, opérée sur les bâtiments de la commune, murs et/ou mobiliers urbains en octobre dernier.
La municipalité a étendu gratuitement ce service aux particuliers qui en font la demande pour leurs murs.
N'hésitez donc pas à contacter les services techniques de la mairie pour bénéficier de ce nettoyage et améliorer le cadre de vie de la commune (que certains tagueurs semblent hélas ignorer).

ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE

Au vu des incivilités dues à l'usage de l'alcool sur la voie publique, et afin de préserver la tranquillité des Villiérains, Mme le maire a pris un arrêté municipal concernant ce problème. Son texte figure sur le site de la ville.

LES JEUX D'ENFANTS REPRENNENT DE BELLES COULEURS

Prévu au budget 2013, le changement des jeux d'enfants vient d'être réalisé dans le parc de la mairie.

Exit la petite maison toboggan et les 2 petites balançoires qui ont servi de nombreuses années pour le plaisir des tout-petits, et bienvenue au petit train, au nouveau toboggan et aux nouvelles balançoires aux couleurs acidulées, installé sur un tapis tout neuf.

En attendant l'ajout d'autres jeux dans le parc des aviateurs, d'un toboggan dans le Clos de Brinvilliers, du réaménagement futur autour du square de l'Europe, nous souhaitons aux enfants de profiter de toutes ces nouvelles activités.

NOS AMIS LES CHIENS

Comme annoncé dans le dernier bulletin, la municipalité a installé des poubelles dédiées aux déjections canines près des parcs et espaces verts de la ville :

- 2 dans le parc de la mairie (côté square des jeux et un au début de l'allée piétonne.
- 1 sur la voie piétonne Fujita (Clos de Brinvilliers).
- 1 devant l'espace vert situé en face du camping de Villiers.
- 1 dans le parc des aviateurs.

Nous remercions les propriétaires des chiens de bien vouloir se servir de ces poubelles lors des promenades quotidiennes dans ces lieux, avec leur animal, pour garantir l'hygiène et respecter les espaces verts qui profitent à tous.
Des sacs spécifiques sont disponibles en mairie mais il est tout à fait possible d'utiliser tout autre sac plastique.

Ensemble, respectons notre environnement.

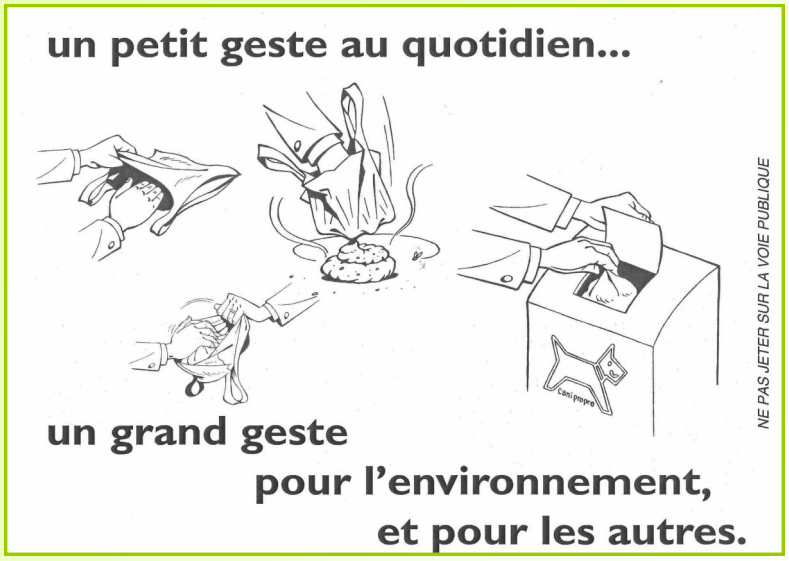

EVENEMENTS CULTURELS ET FESTIFS

FÊTE DE LA PEINTURE

Le temps d'une journée, Le 22 septembre 2013, **la Fête de la peinture** a transformé notre commune de Villiers-sur-Orge en cité des peintres.

Ils étaient vingt-six amateurs ou émérites, enfants ou adultes, à avoir participé à cette traditionnelle manifestation. « *L'occasion d'être en plein air et de s'obliger à peindre* » souligne l'une des artistes peintre, qui s'est installée dans le parc de la Maison Rouge, ouvert pour l'occasion, par la famille Wintenberger.

La remise des prix s'est tenue en fin d'après-midi à la Salle René Vedel en présence de Madame Le Maire et la conseillère générale, Marianne Duranton. La finale de la peinture s'est tenue le 20 octobre à Etrechy et près de 350 œuvres étaient exposées.

PUCES DES COUTURIERES

Dimanche 6 octobre 2013 de 8h30 h à 18 h, salle des fêtes René Vedel, a eu lieu pour la 3ème année consécutive la brocante des **« Puces des Couturières ».**

Une vingtaine d'exposantes sont venues offrir à nos couturières les plus chevronnées des tissus, linges anciens, boutons, dentelles, mercerie de tout genre, patrons, perles, fils, laine, support à décorer, livres et revues, matériel divers et variés. Elles sont venues chiner et ont eu l'occasion d'échanger des idées, des savoirs faire, d'avoir des conseils pour des futures réalisations d'ouvrage « de fil en aiguille ». Cette journée s'est déroulée dans un espace très agréable et convivial.

MARCHE DE NOÊL

Pour la 3ème année consécutive, la municipalité de Villiers-sur-Orge organise son Marché de Noël.

Nous vous attendons donc très nombreux :
Le samedi 14 et le dimanche 15 décembre 2013.

En plus de la cinquantaine d'exposants, auprès desquels vous pourrez trouver, c'est sûr, quelques-uns des cadeaux de Noël que vous souhaitez offrir à vos proches, de nombreuses surprises vous attendent :

Concours de dessins avec récompenses pour les enfants de 3 à 11 ans, tombola gratuite et… le Père Noël, qui, bien qu'ayant un agenda très chargé à cette période de l'année, reste attaché à sa visite annuelle aux enfants de Villiers ; il les promènera dans sa calèche ; il est à parier qu'il sera aussi généreux que l'an passé en distribuant des friandises à tous les enfants. Ne le ratez surtout pas !

Dessine
le Noël
de tes rêves !
Noël magique 1 dessin =
Tu as entre 3 et 11 ans « Dessine le noël de tes rêves»
Tu as jusqu'au 11 décembre 2013
pour déposer ton dessin en Mairie (1 ticket cadeau te sera remis)
Cadeau à retirer au marché de Noël - Tous les dessins seront exposés au
Marché de Noël
Espace de culture Colette
Samedi 14 et dimanche 15 décembre 2013
Renseignements : Mairie de Villiers-sur-Orge – 01 69 51 71 15
(Au dos de ton dessin indique ton nom, ton adresse, ton âge)
A très bientôt !

UN JOUR, UNE HISTOIRE...

CEREMONIES

LES COMMÉMORATIONS DU 24 AOUT ET DU 11 NOVEMBRE 2013 À VILLIERS

24 AOUT 2013

11 NOVEMBRE 2013

CARNET ETAT-CIVIL

ILS SE SONT DIT OUI

Juin : **le 08**, Lucie TRUBUIL et Vincent MASSARI ; **le 15**, Audrey LE COZ et Medhi FERNANDEZ ; **le 29**, Maryse PILLAY et Christophe ROSSINELLI.
Juillet : **le 06**, Donatella PIAZZOLLA et Yves MAUGARS ; **le 13**, Mélanie PAUCHARD et Romain ROGER.

ILS SONT ARRIVÉS

Erratum : le **28 avril**, Louane VIEL ; **Juin** : **le 04**, Zoé CATTAN ROGELET ; **le 07**, Nikita EVSTIGNEEV ; **le 08**, Lilou CORDEROCH ; **le 12**, Erwan MUHIZI HABUMUREMYI ; **le 14**, Elsa BELLANGER ; **le 18**, Lou RAMBAUD ; **le 24**, Kaïss SEKAKT ; **le 26**, Inna LACROME ; **Juillet** : **le 04**, Sarah DIALLO ; **le 09**, Khôme GUYARD ANTOU ; **le 14**, Alana ROUSSEL DJIOUA ; **le 31**, Nahel SARGUINI ; **Août** : **le 10**, Adriano DO COUTO ; **le 20**, Eva DALSTEIN ; **le 21**, Serena SILVA ; **le 23**, Anaïs MOUSSA ; **le 25**, Mikaël BASSAM ; **Septembre** : **le 7**, Sacha TRENTIN ; **le 12**, Clara BOYKO ; **le 14**, Maxime BUTEL ; **le 16**, Anas KHEMIÈS ; **le 23**, Nélie SALAÜN.

ILS NOUS ONT QUITTES

Erratum sur le bulletin n°151 : **le 18/04/13**, Mme Danielle DAVEAU (66 ans).
Juillet : **le 07**, Daniel COUDIERE (73 ans) ; **le 21**, Aurélien FERNANDES (22 ans).
Septembre : **le 07**, Henri GARO (89 ans) ; **le 08**, Marie-Françoise LAVEZZI (89 ans).

ASSOCIATIONS SPORTIVES

VILLIERS KARATE ZENTO

Remise du diplôme d'arbitre de Nadège Chérot, notre trésorière

C'est avec plaisir que nous vous avons retrouvé nombreux à la rentrée. Cette quatrième saison est celle du développement de notre association. En effet, depuis la rentrée nous vous proposons un nouveau cours. Nous avons désormais deux cours enfants partagés en groupe de niveau. Ceci permet d'une part à ceux qui nous suivent depuis le début de l'aventure de continuer à progresser et d'autre part, aux débutants de progresser plus vite avec un plus petit groupe pendant le cours. Notre développement va aussi passer par une meilleure visibilité au niveau du département.

Pour cela, notre club va organiser dans notre ville un passage de grades (1er, 3ème et 4ème DAN) et l'Assemblée Générale de la Ligue de l'Essonne. Ces deux évènements vont permettre de faire connaître notre club et notre ville à des dizaines de ceintures noires et à tous les présidents de club de karaté et disciplines associées.

Nous remercions d'ores et déjà les bénévoles de notre association pour leur implication. Bien entendu, nous allons continuer à proposer comme chaque année, notre coupe de Noël suivie d'un repas, une sortie au festival des arts martiaux, deux initiations à d'autres arts, la participation à des championnats et des inter-clubs et notre repas de fin de saison.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter notre site internet www.villiersnokaratenozento.fr, notre page Facebook « VKZ Villiers sur Orge » ou à nous contacter au 09.54.03.33.73.
L'équipe du V.K.Z

VIE ASSOCIATIVE

DANSES COCKTAIL

Association de DANSES de COUPLE à Villiers-sur-Orge **(Rock-Salsa-Tango argentin-Danses de Salon)**

ROCK, ouvert depuis la rentrée de septembre 2012, l'association dispense des cours de ROCK à la salle Colette, 10 rue des Rios à Villiers-sur-Orge : tous les mardis soirs de 19h à 22h30 : débutants-intermédiaires-avancés. Mais aussi : SALSA TANGO ARGENTIN depuis la rentrée de septembre 2013. Tango ARGENTIN, les mercredis à 20h, Salle Foyer Macquigneau (mairie de Villiers). Salsa Les mercredis à 19h, Salle Foyer Macquigneau.

Les cours sont accompagnés de pratiques ouvertes à tous, ainsi que de stages d'initiations à d'autres danses de couples chacha, Kizomba, Danses de Salon etc. ... Les stages ont lieu les week-ends à la salle des fêtes de Villiers-sur-Orge, de 14h à 18h. L'après midi commence par un stage, suivi d'une pratique dirigée par un professeur. Thé, café et gâteaux faits maison sont au menu, pour un maximum de convivialité. Tous les niveaux sont au programme, de l'initiation au cours avancé.

Les prochaines dates de stages en 2014 :
Les dimanches les thèmes n'étant pas encore définis salsa-rock : 19 janvier (Rock) / 2 février / 30 mars / 25 mai / 22 juin.

Contact Danses cocktail :
Tél. : 06.74.63.79.14 / 06.75.53.50.75 / www.dansescocktail.com / dansescocktail@aliceadsl.fr

LOISIRS ET CULTURE

Le mois de juin a été l'occasion de belles prestations. L'association a participé au projet musical de l'école Malraux avec la présentation de l'opéra « MONSIEUR JOSEPH » sous la direction musicale d'Emmanuel GRULOIS et la participation de l'orchestre du Conservatoire. Le gala de danse a été également une réussite fort prisée (un DVD du spectacle est disponible).

Les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Malraux présentent l'opéra Monsieur Joseph

LOISIRS ET CULTURE a démarré très fort avec plus de 600 inscrits cette année.

Naturellement, les nouvelles activités sportives y sont pour beaucoup : Zumba et fitness pour les adultes, Zumbatomic et gymnastique rythmique pour les enfants ont un franc succès. Malheureusement le Conservatoire de musique ne présente pas le même engouement et les effectifs continuent de décroitre lentement. La musique instrumentale est particulièrement concernée.

Gala de danse

Certains ateliers peuvent encore accepter des élèves. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire : poterie (atelier terres), chorale, théâtre, djembé ou danses traditionnelles peuvent vous permettre de vous épanouir dans un cadre agréable alliant apprentissage et détente. Le groupe pyramide s'ouvre également à divers jeux plus actuels (mot de passe) !
Au-delà des cours, l'association se doit de participer à l'animation culturelle de la commune.

A cet effet, nous avons présenté une représentation théâtrale le 20 octobre « AMOUR OU CONFISERIES » par la troupe des Tréteaux Amateurs de Massy et le 16 novembre une lecture théâtrale « ULTIME RENCONTRE ».
Le 30 novembre soirée musicale avec le quatuor "Carrément Sax" d'Epinay-sur-Orge et l'orchestre du conservatoire de Villiers.

Théâtre Amour ou Confiseries

La soirée DANSE ET MUSIQUE du 6 décembre permet dans le cadre du téléthon de combiner culture et solidarité. Votre participation à cette manifestation a toujours été un succès. Nous vous invitons à le renouveler !

LA FOCALE 91

Après l'exposition des 9 et 10 novembre, qui a permis la présentation de plus de 200 photographies, la Focale 91 tiendra les 1er et 2 mars (13h – 18h ; Espace de culture Colette) la 15e édition de son Salon d'art photographique, qui aura pour thème « l'Absence ».

À cette occasion, de nombreux prix seront décernés, dont celui du Public. Nous vous convions donc à venir nombreux à cette manifestation artistique. Le montant de l'adhésion à notre association est de 20 €. Elle ouvre la possibilité d'exposer à Villiers et de concourir dans le cadre d'expositions départementales dont les thèmes imposés sont : « le regard », « le geste », « visions de Paris », « le monde du travail », « opposition(s) », etc. Renseignements : 01.69.51.48.28.

Avec nos meilleurs vœux pour 2014 !

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Vous trouverez sur le site de la mairie, sous la rubrique associations, le calendrier des animations prévues par le Club de l'Amitié au titre de l'année 2014.

Retenons tout particulièrement :
La « galette des rois », qui aura lieu le mardi 7 janvier (14h ; Salle des Fêtes), inscriptions jusqu'au 27 décembre 2013.

L'excursion du samedi 15 mars, qui permettra la visite guidée du Familistère de Guise et la visite libre du musée Matisse au Cateau-Cambrésis.
Le voyage dans les Pouilles (sud de l'Italie), du 21 au 28 mai, pour lequel il reste quelques places.

Renseignements et inscriptions :
01.69.51.48.28

Le montant de l'adhésion annuelle au Club reste inchangé (20€).

Toute l'équipe vous souhaite une très heureuse nouvelle année !

LES JOYEUSES GODASSES

Lors de la Fête des Associations du dimanche 8 septembre 2013, la section randonnée du COV « Les Joyeuses Godasses » a enregistré de nouveaux adhérents ; notre nombre d'inscrits est sensiblement le même que l'année précédente, soit environ 110 personnes.

Notre dernier voyage, du 4 au 11 Octobre 2013 dans l'Avesnois a été très apprécié par les 42 participants à cette semaine de randonnée. Les différentes sorties culturelles, dont le musée de la Mine de charbon de LEWAERE, le Musée du Textile de FOURMIES nous ont permis de mieux connaître les difficultés de la vie sociale du département du Nord.

La visite d'une ferme artisanale du fameux fromage « le Maroilles » était également au programme ; tous les gourmands ont pu faire des emplettes des différentes spécialités de la région.

En ce qui concerne l'année 2014, plusieurs projets de voyages sont à l'étude, ils ne sont pas totalement finalisés mais nous espérons partir au printemps dans le LUBERON, et en automne près de l'ETANG DE THAU.

Nous souhaitons à tous, de joyeuses randonnées pour les jours à venir.

LES JOYEUSES GODASSES

NOUVELLES DE L'AFE-VIE/CLCV

CONSOMMER MALIN, DÉPENSER MOINS, PARTAGER PLUS

Novembre est un grand mois pour les familles éco-citoyennes de Villiers. Les enfants ont pu profiter le dimanche 24 novembre 2013 de la 36ème bourse aux jouets et aux livres organisée par notre association locale « consommation, logement et cadre de vie ».
Ceux qui n'hésitent pas à prendre des responsabilités, ont participé à la 42ème assemblée générale annuelle le samedi 30 novembre.
Qu'ils en soient remerciés. Les vivants prennent tous un an chaque année. Il faut des renouvellements pour que perdurent les activités de l'association, utiles aux Villiérains, n'en doutons pas.

Pour nous joindre :
Tél. / fax : 01.69.46.11.46 - Courriel : clcv91700@free.fr

Consultez les blogs pour vous rendre compte des sujets développés, tant dans les domaines de la consommation, du logement et du cadre de vie :

⇒ Notre blog local : *www.clcv-valdorge.over-blog.com*
⇒ Départemental : *www.clcv-essonne.over-blog.com*
⇒ Régional : *www.clcv-idf.over-blog.com*
⇒ National : *www.clcv.org* (le portail national de la CLCV)

- Pour s'informer et agir sur l'alimentation et les dérives du marketing : *www.lepointsurlatable.fr*
- Pour devenir des copropriétaires avisés et améliorer la gestion de la copropriété : *www.actionproprietaires.org*
- L'espace du site CLCV consacré à l'information et à la défense individuelle et collective des locataires HLM : *www.locataires.clcv.org*
- Le guide d'achat en ligne des produits économes en énergie (les 10 meilleurs) : *www.guidetopten.fr*
- L'espace du site CLCV dédié aux énergies (fournisseurs, factures, économies, énergies nouvelles et renouvelables) : *www.energic.clcv.org*

LIRE ENSEMBLE

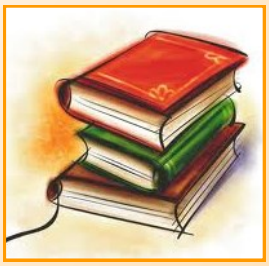

La 22ème année de notre association locale est bien partie avec une rencontre-débat sur « La princesse des glaces » de Camilla Läckberg en octobre puis « La plus limpide région » de Carlos Fuentes en novembre.

A venir le 10 décembre : « La clef : la confession impudique » de Jun'ichiro Tanizaki puis « La vie devant soi » de Romain Gary alias Emile Ajar, le 7 janvier 2014 avec la galette des rois, dans une ambiance très sympathique, les plus compétents éclairant les autres.

Nos réunions se déroulent un mardi par mois à la salle Simon à partir de 20h30. Les livres étudiés sont disponibles à la médiathèque de Villiers et donc à partir des autres médiathèques du Val d'Orge. Des comptes rendus sont édités sur notre site: www.lire-ensemble.fr. Le site www.lireenvaldorge.fr, permet aussi d'avoir un aperçu sur les livres à venir.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer un prochain mardi. L'effectif des participants est en progression et pourrait nécessiter à terme une salle plus grande.

A bientôt.

ESPACE LIAISON ART ET CULTURE (ELAC)

Cours de dessin et couleur par Adriensence, artiste peintre professionnelle, pour adolescents et adultes. L'atelier s'adresse aux artistes débutants ou confirmés, aux personnes qui ne savent pas du tout dessiner, " qui pensent n'avoir aucun talent et croient qu'elles ne seront jamais capables d'apprendre à dessiner".

Horaires souples dans son atelier (près de la mairie) au 30, rue Louise Michel à Villiers/Orge. Les lundi et mardi après-midi, le mardi soir, et le samedi matin.

Visite possible de l'atelier sur rendez-vous, tél. : 06.83.11.51.41 et 01.69.51.00.54.
Site : www.henriette-adriensence.com / Mail : h.adriensence@orange.fr

IMAGES & DECOUVERTES

L'automne s'étire, obscurcissant le ciel, mais nous gardons le souvenir des agréables escapades de l'été : **l'Armada** à Rouen, l'île fleurie de **Madère** et la **Côte Amalfitaine**, au sud de l'Italie…

L'hiver qui approche favorisera la visite de sites parisiens, tels que **la Butte aux Cailles, le Ministère des Finances à Bercy, l'Assemblée Nationale (février)** et certains **musées : Carnavalet, Nissim de Camondo, Jacquemart André** (février), ainsi que la **Garde Républicaine** (mars), les **passages couverts** de la Madeleine (mars) et la visite du **Faubourg Saint-Antoine** (avril).
Pour ceux qui apprécient la scène où les concerts, des spectacles leur seront proposés à **l'Opéra de Massy** et au Théâtre de **Longjumeau.** Diversité des choix pour satisfaire la majorité des adhérents…

Puis reviendront les beaux jours. Nous prendrons alors le bateau pour une **croisière sur la Seine (avril)** et l'avion, qui nous transportera en **Corse** (mai), avec pour les personnes qui le souhaitent, une semaine supplémentaire de détente, sur l'île de beauté. Ceux qui se sentent une âme de marin pourront voguer vers **les îles de Jersey, Guernesey et Serq**.

Enfin, début octobre, un circuit en étoile, avec un seul hôtel, nous permettra de découvrir **l'île de Malte** et son histoire. Programme varié, riche et dense, n'est-ce-pas?

Vous pouvez retrouver les détails de ces manifestations sur notre site :

http://www.imagesetdecouvertes.fr -
Tél. : 01.60.16.64.46 ou 01.60.16.40.22
E-mail : bernard.decourcelle@wanadoo.fr ou annie.fiche@sfr.fr

ALTERNATIVE CITOYENNE POUR VILLIERS

On nous annonce la création d'une nouvelle association locale : « Alternative Citoyenne pour Villiers ».

Celle-ci a pour objet d'appréhender la réalité locale au plan humain et par conséquent relationnel, culturel, économique, urbanistique, écologique et social, et de proposer, en concertation avec les Villiéraines et les Villiérains, la mise en œuvre des actions nécessaires pour une meilleure prise en compte de leurs besoins, toutes générations confondues.

Son siège social est en Mairie. Adresse électronique : info@acpvilliers.com - Site : http://www.acpvilliers.com.

Elle fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 6 juillet 2013 sous le numéro 1668.

GROUPE VILLIERS VILLAGE

COMPTE TENU DE LA PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE, LES ÉLUS DU GROUPE « VILLIERS VILLAGE » ONT DÉCIDÉ DE NE PAS PUBLIER DE TRIBUNE POLITIQUE JUSQU'AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2014.

GROUPE ELAN SOLIDAIRE

UN NOUVEL ÉTAT D'ESPRIT POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES VILLIERAINS

Depuis 6 ans maintenant, Mme Leroux-Lamare (Maire) et M. Dhondt (Adjoint) ont lancé des projets impactant notre qualité de vie.

Cette belle union commence à se fissurer. Certains ont donc décidé de se désolidariser de la majorité municipale actuelle et de s'affranchir de leurs responsabilités en détournant l'attention des Villiérains. Pour eux deux leviers : lister les incivilités sur la commune, et critiquer de façon systématique les groupes minoritaires. Mais un réel projet pour la ville ne peut-il s'appuyer que sur la critique ou sur un catalogue sans fil conducteur ?

Notre seule préoccupation au cours de ces 6 dernières années a été de défendre systématiquement l'ensemble des Villiérains. Notre objectif principal est d'être constructif en proposant des idées innovantes basées sur l'écoute.

C'est dans ce cadre, qu'une nouvelle page de l'histoire de notre ville peut s'ouvrir. Pour l'écrire, il faut rassembler et construire une nouvelle majorité. Nous l'avons fait.

Depuis plusieurs années, les élus des deux groupes, RENOUVEAU SOLIDAIRE à GAUCHE et ELAN POUR VILLIERS SOCIALISTE et REPUBLICAIN, constatent leur convergence basée sur les mêmes valeurs démocratiques et sociales. De nombreux dossiers ont été défendus ensemble. Ces deux groupes ont donc décidé d'unir leurs efforts et leurs forces afin de construire avec les Villiérains le cadre de nos priorités.

Nous avons décidé de nous rassembler et d'unir notre pluralité d'idées en créant une nouvelle association « ELAN SOLIDAIRE », conduit par Gilles Fraysse, où le maître mot sera avant tout le citoyen, donc vous.

Rejoignez-nous afin d'échanger et de dynamiser cette vie municipale. www.elan-solidaire.com - elansolidaire@gmail.com

FESTIVITES

DECEMBRE 2013

Vendredi 6 et Samedi 7 / TELETHON - Espace de culture Colette. Concert organisé par Loisirs et Culture, le 6/12 à 20h30. Grand Loto organisé par le Comité des Fêtes, le 7/12 à 20h30.

Samedi 14 / ARBRE DE NOËL - Salle des Fêtes René Vedel à partir de 14h30.
Organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 14 et Dimanche 15 / MARCHE DE NOËL - Espace de culture Colette. De 10h à 18h.
Organisé par la municipalité

Mercredi 18 / CONTES D'HIVER - Salle des Fêtes René Vedel à 16h.
Organisés par la médiathèque

JANVIER 2014

Vendredi 24 / VŒUX DU MAIRE - Espace de culture Colette à 19h30.
Organisés par la municipalité

FEVRIER 2014

Dimanche 2 / THEATRE - Espace de culture Colette.
Organisé par Loisirs et Culture

Samedi 8 et Dimanche 9 / SALON DU LIVRE - Espace de culture Colette. De 10h à 18h.
Organisé par la municipalité

Samedi 15 / CAFE THEATRE - Salle des Fêtes René Vedel à 18h.
Organisé par Al Andalous

MARS 2014

Samedi 1er et Dimanche 2 / 15ème SALON D'ART PHOTOGRAPHIQUE « L'ABSENCE »
Espace de culture Colette. De 13h à 18h. Organisé par La Focale91

Samedi 8 / SOIREE JEUX - Espace de culture Colette à partir de 19h.
Organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 9 / THEATRE « LA COMPAGNIE DES HERMINES » - Espace de culture Colette à partir de 15h. Organisé par la municipalité

Samedi 15 / CARNAVAL - Organisé par la municipalité et en collaboration avec les associations

Samedi 29 / SOIREE EXOTIQUE - Espace de culture Colette à 19h30.
Organisée par Nouvelle'R

Directrice de la publication :
Thérèse LEROUX-LAMARE
Avec la participation d'Isabelle MARTINERIE
Impression :
Imprimerie THYSSEN
Le Bulletin du Villiérain - Décembre 2013 - N° 152